



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

COMITE DE DIRECTION

PV N° 2 – du 31/08/2026

Présidence : Patrick BEL ABBES

Présents Mehdi AABID, Joël GRISONI, Guillaume DOMINICI, Jean-Maurice VALET,

Présents en visio : Sophie CHARRUET, Thierry BALLAND, Saddik AIT YAYHA, David LUCHARD, Patrick GRECO, Olivier AMOUREUX, Thierry BERLAND, Nadine MARGARIT

Assistent : Laurent COURRIEU (Discipline), Olivier HERMINE (Futsal), Noël FAURE (CDA), Sylvie POIGNET-TESTU Directrice, Fabienne YAGOUBI et Nadège OLIVIER Secrétaires Administratives, Rémi SOLLARI juriste, Rémi DELMOTTE CDTA, Laurent ABRACHY CTD PPF, Lisa PAULEAU CTD DAP (visio)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel par **toute personne directement intéressée** dans un délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le **22** du mois). Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision **sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs** ; Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel (**pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes) l'appel doit être introduit dans les QUARANTE HUIT HEURES**). L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyée d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Les décisions prises en 2^{ème} instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3^{ème} et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure écrite ci-dessus. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la FFF, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés est reconnue, même partiellement.

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes officielles ou non, dont l'audition est jugée utile,

ORDRE DU JOUR

Le Président, Patrick BEL ABBES ouvre la réunion à 18h10 et souhaite la bienvenue aux présents.

Approbation des procès-verbaux du Comité de Direction du 25/06 et bureau du 13/08

Rectificatif : Le Bureau valide les demandes de mutés supplémentaires suivantes :

Mutés par rapport au Statut de l'Arbitrage :

1 muté supplémentaire : FC CERESTE REILLANNE : SENIORS D1



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Information du Président :

Agenda du Président : Congrès ANPDF 9, 10, 11 et 12/09, Collège des Présidents FFF 13 et 14/11, Séminaire FFF/Ligue 21 et 22/09

Campus, le Président informe de l'avancée du dossier.

Réunion clubs U15 et U17 : une date va être proposée après que les clubs volontaires se sont déclarés. Différents échanges ont eu lieu concernant ces deux compétitions, qui seront de nouveau abordés lors de cette rencontre

Réunions de Secteur :

- 05/10 Barcelonnette
- 12/10 Digne 18h30
- 19/10 La Saulce
- 26/10 Dauphin

Dates AG : FFF 12/12 LMF 5/12 DISTRICT 28/11 (Sisteron)

Week-end des Bénévoles : 26 et 27/09 à Clairefontaine

FFF Dotation bonus exploit édition 2026-2027 Coupe de France Crédit Agricole

Courrier : M. Daniel CHASTEL Président du SC VINON, lettre suite arrêt de ses fonctions Remerciement et réponse faite

Finales : Après la dernière finale qui s'est déroulée dans le 04, c'est au tour du 05 d'organiser les finales, un appel à candidature sera envoyé aux clubs (avec cahier des charges)

Le CA DIGNE 04 F. fêtera ses 90 ans le 26/09

Mutés supplémentaires : engagement équipe féminine

AFCV : 1 muté en d1

USMD : 1 muté en U13 équipe 1

EPM : 1 muté en U18

Informations du Secrétaire Général :

Thierry Balland, tient à rappeler en ce début de saison les rôles du Président, Secrétaire Général, Comité de Direction, responsables des Commissions, il souhaite que tous s'investissent pour le bon fonctionnement de l'institution. Il insiste sur le rôle du Secrétaire Général : il coordonne, il participe au bon fonctionnement du District, il assure le suivi, il est le garant des règlements, il coordonne et facilite (tout courrier copie secrétariat)

Présentation de la charte administrative afin de faciliter les échanges entre District, commissions et clubs

Présentation et explication de la Charte du bénévole (sera envoyé à tous les membres des commissions avec l'appel à cotisation)

Il informe de la rédaction d'un Guide des délégués

Péréquation : fiche à remplir et à retourner après chaque match par l'arbitre central

Tour des Commissions

Futsal

5 équipes inscrites : GAP FOOT 05 - ASF - AS ST ANDRE 2 - FUTSAL ANNOT - FUTSAL DIGNOIS

Compte tenu de l'éloignement et des grands déplacements, une prise en charge d'une indemnité de déplacement



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

supplémentaire (au-delà du forfait appliqué) pour les officiels, comme pour la précédente saison, doit faire l'objet de l'accord écrit des clubs volontaires.

Discipline

Espère que les chiffres continueront de baisser mais une attention particulière sera portée sur les dossiers concernant la pole des terrains. À l'issue des échanges entre les membres du CD, le Comité de direction souhaite que les sanctions relatives aux manquements constatés dans le cadre de la police des terrains soient aggravées, compte tenu de la recrudescence de ce type de dossiers.

CSR

3 membres en moins cette saison

Terrains

Fin de saison rude avec peu de monde impliqué et beaucoup de visites à faire

Seniors

Calendrier avec le nouveau championnat, les règlements ont été réexpliqués aux clubs lors de la réunion avec les éducateurs le 29 août.

Féminines

6 équipes engagées cette saison, CA DIGNE AFCV USMD OBSC/ST CREPIN EPM GAP FOOT 05. Date début de la compétition le 4/10.

CDA

Composition de la CDA et définitions des rôles de chacun

Présentation des évolutions majeures du RI, approbation du CD, le RI est consultable dans les règlements du District (site internet : [STATUTS ET RÈGLEMENTS – SAISON 2026/2027 – DISTRICT DES ALPES DE FOOTBALL](#))

Objectifs de la CDA : travail de cohésion entre les arbitres, communication

CDTA

Rémi fait un rappel de ses fonctions et est à la disposition des clubs pour une intervention. Une FIA sera organisée pendant les vacances de la toussaint

CTD DAP

Lisa propose un système moins contraignant pour l'organisation des goûters. Le club organisateur sera en charge de la logistique et un forfait lui sera remboursé à hauteur de 1€uro par licencié participant.

Le Comité de Direction valide cette proposition et le montant de sa participation.

Amende U13 Forfait : Lisa propose que l'amende pour forfait soit de 55 euros si le club prévient avant vendredi, ne sont pas concernés les clubs évoluant dans le championnat U13 accession, la sanction reste la même a savoir 175 euros amende forfait lors des 5 derniers matchs et – 2 points.

Le Comité de Direction valide cette proposition et le la modification des dispositions financières.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Le Comité de Direction valide la composition des commissions pour la saison 2026/2027

POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Commission d'Arbitrage

Président : Noël Faure

Vice-Présidents : Marc Chiron (responsable observateurs) et Emmanuelle Latil (responsable juridique)

Secrétaire : Rémi Delmotte (responsable formations)

Responsable désignations : Halidi Soule

Membres :

Sami Oulhaci (responsable Futsal)

Joël Grisoni (représentant des arbitres en commission de Discipline)

Gregory La Caria (relation CDA / Comité Directeur)

Frédéric Bolleli (développement des outils informatique)

Maxime Bersan (responsable évaluations théoriques)

Julien Gutierrez (développement des outils pédagogiques)

Daniel Barbosa (pôle observations)

Christophe Gérard (responsable arbitre assistants)

David LUCHARD (candidature spontanée durant le CD)

Commission des Terrains

Président : Guillaume DOMINICI

Membres : Michel GIRAUD — Olivier HERMINE – NOEL Denis – Guillaume CERULEI – Lhoussaine BIK

Commission Actions Citoyennes

Président : Franck SCOLA

Membres : Sandrine ESPERON – Nadine MARGARIT – COIGNARD Daniel

Commission Prévention

Président : Julien MARTELLINI

Membres : Sophie SIBON – Patrick BEL ABBES – Mehdi AABID – Guillaume DOMINICI – Christian TRON – Laurent COURRIEU

Assiste : juriste

Commission des Finances

Président : David LUCHARD

Membres : Patrick BEL ABBES

Participe : Sylvie POIGNET-TESTU Directrice



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

POLE TECHNIQUE

ACTIVITES SPORTIVES (responsable Mehdi AABID)

Commission Féminine et Féminisation

Présidente : Sophie CHARRUET

Membres : Martine BENSO – Emilie BORDIGA – Clarisse PANAIAS

Assiste : CTD DAP

Commission des Jeunes

Responsable : Laurent ABRACHY CTD PPF

Membres : Patrice FERRER – Jean-Claude BARONIAN – Mathis LEGAY

Commission des Séniors

Président : Mehdi AABID

Membres : Michel CASSE – Sami OULHACI – Thierry LEROY – Olivier HERMINE

ACTIVITES TECHNIQUES

Commission Technique

Président : Thierry BERLAND

Membres : Yann LEONETTI – Denis BOSSE – Julien PONS – Kader BENAÏSSA – Sébastien ROCHAT – Nasser ELAHIAR – Clarisse PANAIAS – Etienne PACOTTE – Cédric DEBON – Yoann SANCHEZ – Matis LEGAY – Kevin DA COSTA – Fabrizia ROMEO – Grégory HAMMAN – Christian UGHETTO – Jérôme SIBON – Rudy FREMEAUX – Cheick KABA – Saafi NIZAR
Participe : CTD PPF et CTD DAP

Football Educatif

Présidente : Sophie CHARRUET

Membres : Michel PELLETIER – Sébastien ROCHAT – CHABERT Daniel

Participe : CTD DAP

Commission Futsal

Président : Olivier HERMINE

Membres : Sami OULHACI – FACHTALI Mustafa

Commission Technique

Président : Thierry BERLAND

Membres : En attente de proposition

Participe : CTD PPF et CTD DAP

Football en Milieu Scolaire

Membres : Jo SICARD

Participe : CTD DAP



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

POLE RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Commission CSR

Président : Jean-Maurice VALET

Représentant le Comité de Direction : Joël GRISONI

Membre : Michel PELLETIER – Daniel CHABERT – Olivier HERMINE

Assiste : juriste

Commission de Discipline

Président : Laurent COURRIEU

Valérie NAMANE – Claude NAMANE – Joel GRISONI – Tahar ZIANE – Miguel BENSAYAH – Valentin BARATA – Grégory KIEFFER – Christophe MARTE – Laurence BRUNET

Instructeur : en attente – suppléant : Michel CASSE

Participe : juriste

Commission Générale d'Appel

Présidente : LATIL Emmanuelle

Membres : Virginie BESSUEILLE – Alban RICHAUD – Michel GIRAUD – Jean Claude BARONIAN – Thierry BALLAND – Patrick GRECO – Daniel COIGNARD

Participe : juriste

Commission du Statut de l'Arbitrage

Président : Mehdi AABID

Membres : Emmanuelle LATIL – Sami OULHACI – Tahar ZIANE – Patrick GRECO – Grégory LACARIA – Mustafa FACHTALI

Commission de surveillance des opérations électorales

Président : Yves MARCEL

Membres : Frédéric VOLPATO – Alexis CHUETTE – Thierry JOURDAN – Jean-Claude HERNANDEZ

POLE COMMUNICATION/MARKETING

Commission Marketing/partenaires

Président : Olivier AMOUREUX

Membres : Patrick BEL ABBES – Thierry BALLAND – Julien MARTELLINI – Thierry BERLAND – Alban RICHAUD



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Avant de conclure l'ordre du jour, le Président, Patrick BEL ABBES, tient à remercier chaleureusement deux anciens bénévoles, Jean-Claude HERNANDEZ et Jean-Marie REI ROSA, pour leur implication, leur engagement et leur longévité au sein du District des Alpes.

Le Comité de direction s'associe à ces remerciements et leur adresse ses meilleurs vœux pour la suite.

Le Comité de direction souhaite également rendre un hommage appuyé à Monsieur Daniel SPAGNOU, ancien Maire de Sisteron, qui a œuvré activement pour permettre l'implantation du District des Alpes dans la ville de Sisteron. Il a toujours fait preuve d'une grande disponibilité et d'une écoute attentive à l'égard du District.

Le Comité de direction tient à saluer la mémoire de cet élu engagé, qui vient de nous quitter. Il adresse à sa famille et à l'ensemble de ses proches ses plus sincères condoléances et leur témoigne tout son soutien dans cette douloureuse épreuve.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion se termine à 20h40

Prochaine réunion sur convocation

Le Président
Patrick BEL ABBES

Le Secrétaire Général
Thierry BALLAND